

# Master 2ème année Mention Gestion des ressources humaines parcours Gestion des Ressources Humaines et Responsabilité Sociale de l'Entreprise (GRH et RSE)

REFERENCE : 43PB552L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Institut d'Administration des Entreprises (IAE)  <b>Responsable pédagogique</b> Samuel MERCIER Professeur Tél : 06.23.79.53.15 Samuel.Mercier@u-bourgogne.fr	<b>Assistant(e) de formation</b> Claire GUICHARD / Tél : 06 66 86 27 98  <b>Ingénieur de formation</b> Morgane JESTIN / Tél : 03.80.39.52.86  Adresse de contact <b>formation.continue-iae@u-bourgogne.fr</b>

## OBJECTIFS

Ce Master 2, centré sur une approche « professionnalisante », prépare à l'exercice de fonction de responsabilité et de direction dans le domaine de la gestion des ressources humaines (GRH). Il a pris la suite, depuis 2004, du DESS Gestion des Ressources Humaines (créé dès 1975 par MM. Couturier et Dutertre).

Les diplômés s'orientent vers les métiers de la GRH à un niveau d'encadrement et permettent d'acquérir le savoir et le savoir-faire nécessaires à l'exercice de ces métiers, tout en développant le savoir-être et les facultés d'adaptation au travail sur le terrain.

## PUBLIC

Cette formation est accessible

- en contrat d'apprentissage,
- en contrat de professionnalisation (pour les moins de 26 ans, et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus),
- aux salariés en reprise d'études.

## PRE-REQUIS

Le M2 GRH est accessible aux titulaires d'un Master 1 Gestion des Ressources Humaines, Sciences du Management, Administration économique, sociale et culturelle, droit, Science économique, Psychologie, Sociologie ou d'un diplôme équivalent (Ecole de commerce, IEP, Ecole d'ingénieurs, etc.).

Les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses de suivre le Master 2 parcours Gestion des Ressources Humaines et Responsabilité Sociale de l'Entreprise peuvent déposer leur candidature, après validation éventuelle d'acquis.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

## FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs et personnels enseignants de l'IAE de Dijon, de l'UFR Sciences Economie Gestion et de l'IUT de Dijon,
- Professionnels du secteur des Ressources Humaines (DRH, RRH, consultants)

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 539h réparties sur 77 jours de cours
- Lieu de la formation : IAE Dijon - Pôle d'Économie et de Gestion (PEG) - 2 bd Gabriel - 21000 DIJON
- Rythme de la formation : 4 semaines de cours intensif en début d'année puis 1 à 2 semaines de cours par mois jusqu'en juin (la soutenance du mémoire professionnel se tiendra en fin d'année scolaire).

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Études de cas, jeux d'entreprise
- Travaux pédagogiques encadrés
- Conférences et séminaires
- Visites d'entreprises

## MOYENS TECHNIQUES

L'IAE bénéficie de tous les équipements requis : salles de cours équipées, bibliothèque (regroupant de nombreux ouvrages dédiés à la gestion et abonnements à des revues professionnelles), salles informatiques réservées... Compte tenu de la taille de chaque promotion (25 personnes), la pédagogie développée par l'équipe est dynamique et interactive.

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Le dépôt de candidature est effectué en ligne à partir du mois de mars, en suivant la procédure indiquée sur le site internet de l'IAE Dijon : <https://iae.u-bourgogne.fr/inscriptions/>

Les candidatures sont gérées par le secrétariat pédagogique de l'IAE de Dijon. L'admission est prononcée par une commission composée par l'équipe pédagogique intervenant dans la formation. Les personnes dont le dossier est retenu sont alors convoquées pour un entretien oral. La liste définitive des admis en formation est alors communiquée à la mi-juin.

La signature d'un contrat en alternance est nécessaire pour l'entrée en formation.

Si le candidat ne répond pas aux pré-requis nécessaires pour déposer sa candidature au diplôme, il doit constituer un dossier de demande de validation des acquis professionnels qui sera examiné par un jury compétent (en parallèle du dépôt de candidature). Le dossier est disponible sur demande au SEFCA.

L'inscription à l'Université de Bourgogne est effectuée par le SEFCA, dès le retour du dossier d'inscription administrative et la signature du contrat d'alternance, au plus tard la veille de la rentrée scolaire.

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les règles communes aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site de l'Université : <http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/ODF-referentiel-etudes-lmd.pdf>

L'étudiant devient titulaire du "Master Droit Économie Gestion, mention Gestion des Ressources Humaines, parcours Gestion des Ressources Humaines et Responsabilité Sociale de l'Entreprise" s'il valide les deux semestres de formation avec une moyenne générale supérieure à 10/20.



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**  
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21  
Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX  
Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Cette formation approfondie en gestion des ressources humaines permet d'acquérir des connaissances, savoir-faire et compétences comportementales nécessaires à l'exercice de métiers de la gestion des ressources humaines.

Les titulaires de la spécialité sont appelés à occuper des fonctions dans tous les domaines des ressources humaines.

Parmi les fonctions exercées par les anciens étudiants, on trouve :

- Directeur des ressources humaines
- Responsable ou adjoint au responsable d'un service de gestion des ressources humaines
- Responsable de l'emploi, de la formation, du recrutement, de la communication, des rémunérations, etc.
- Consultant en gestion des ressources humaines, en stratégie sociale, en recrutement, en reclassement, en systèmes d'informations RH, en management, etc.
- Avocat, juriste en droit social
- Responsable d'organisation professionnelle ou d'entreprise de travail temporaire...

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

N° de fiche RNCP 35912

site internet de l'IAE Dijon :

<https://iae.u-bourgogne.fr/formations/masters/master-gestion-ressources-humaines.html>

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)